

N° 587. — Par arrêté du Gouverneur en date du 31 décembre 1894, pris sur la proposition du Chef du service judiciaire, ont été nommés pour faire partie du Conseil privé, constitué en Conseil du Contentieux administratif, pour l'année 1895 ;

*Membres titulaires :*

MM. Gaigneron de Marolles, Président du tribunal supérieur,  
Charlier, juge au tribunal supérieur.

*Membres suppléants :*

MM. Olivaint, Président du tribunal de première instance.  
Mongin, lieutenant de juge.

---

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

---

PAR DÉCISIONS DU GOUVERNEUR.

— En date du 1<sup>er</sup> décembre 1894 —

N° 588. — Le sieur Tafarai a Marubi, apprenti-relieur à l'imprimerie du Gouvernement, est révoqué de son emploi, à compter de ce jour, pour absences répétées et mauvaise volonté en service.

N° 589. — Le sieur Tiboni a Arato, juge à la Haute-Cour tahitienne, est révoqué de ses fonctions, à compter de ce jour, pour ivresse.

— En date du 10 décembre 1894 —

N° 590. — Le sieur Temaiarii a Maheanuu, juge à la Haute-Cour tahitienne, est nommé deuxième président de cette juridiction.

Le sieur Tinirau a Vaite est nommé provisoirement juge, en remplacement du sieur Temaiarii a Maheanuu.

— En date du 11 décembre 1894 —

N° 591. — Est acceptée, à compter de ce jour, la démission offerte par M. Lucas, Charles, des fonctions de commissaire de police dont il était provisoirement chargé.

Jusqu'à nouvel ordre lesdites fonctions seront remplies par le sieur Lequerré, brigadier-chef de police.

— En date du 19 décembre 1894 —

N° 592. — Est acceptée, à compter de ce jour, la démission offerte par M. Lucas, Charles, de son emploi de commis de 3<sup>e</sup> classe des Contributions.